



DOMAINE
N°8

**SÉCURISATION
DU TRAVAIL
DU PSYCHOLOGUE**

01 ET 02
JUN 2026
DISTANCIEL
N°267-023

MOTS-CLÉS

Droit des psychologues, secret professionnel, responsabilité, écrits professionnels, confidentialité.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les psychologues, quels que soient leurs lieux et modes d'exercice.

PRÉREQUIS

Posséder les diplômes requis pour cette activité.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 2 jours (12h).
Horaires : 09h30 – 17h00.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, études de cas, analyses de jurisprudence, questions/réponses interactives et mises en situation pratiques.

VALIDATION DES ACQUIS

Étude de cas pratique sur les points essentiels de la formation.

INTERVENANT(E)S

Mélanie DUPONT,

Psychologue. Docteure en psychologie, Unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu, Paris.
Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens et à l'université Paris-Nanterre La Défense.
Présidente de l'association Centre de Victimologie pour Mineurs.
Présidente de l'association des psychologues de médecine légale.

Pierre-Brice LEBRUN,

Ancien éducateur spécialisé.
Enseignant en droit dans le secteur social et médicosocial.

SÉCURISATION DU TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE

S'approprier et appliquer le cadre légal (les droits, les devoirs et les obligations)

Une pratique psychologique qui ne s'appuie pas sur le droit se prive d'un outil essentiel. Les références à l'éthique et la déontologie sont privilégiées par les psychologues, mais ces notions, certes indispensables, restent limitées lorsqu'elles ne renvoient pas aux règles juridiques.

Cette formation, animée par une psychologue et un juriste, professionnels de terrain et auteurs du Droit à l'usage des psychologues (Dunod) répond de manière pratique, dans un langage accessible à toutes et tous, aux questionnements des psychologues : sont-ils(elles) soumis(e)s au secret professionnel ? Quel statut ont leurs écrits ? Comment peuvent-ils(elles) engager leur responsabilité civile, pénale ou disciplinaire ? Tou(te)s les psychologues ont-ils(elles) les mêmes obligations ? Peuvent-ils(elles) recevoir un mineur seul, sans autorisation parentale ?

Que doivent-ils faire face à une personne en danger, qu'elle soit mineure, majeure ou « vulnérable » ? Toutes les situations auxquelles le psychologue peut se trouver confronté, quel que soit son public ou son lieu d'exercice, seront abordées de manière très interactive.

Cette formation permet aux psychologues de maîtriser les bases juridiques essentielles à leur pratique, d'appliquer le cadre légal, de sécuriser leurs écrits professionnels et de gérer les situations complexes liées au secret professionnel, à la responsabilité et à la protection des personnes vulnérables.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELS

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le droit applicable à la pratique psychologique.
- Connaître le cadre légal d'intervention pour exercer en toute sécurité.
- Comprendre les différents types de responsabilités (civile, pénale, disciplinaire, professionnelle).
- Appréhender la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel.
- Rédiger des écrits professionnels conformes au droit et mesurer leur portée.
- Gérer les situations impliquant l'autorité parentale, la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

CONTENU DE LA FORMATION

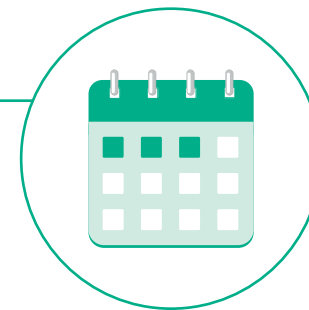
La formation aborde les responsabilités du psychologue (morale, civile, pénale, disciplinaire, professionnelle), le respect de la vie privée (discrétion, confidentialité, secret professionnel), le statut et la gestion des écrits professionnels (dossier médical, notes, rapports, signalements), la gestion de l'autorité parentale et la protection des personnes vulnérables.

Les apports sont illustrés par des études de situations concrètes, des analyses de jurisprudence et des échanges interactifs pour permettre aux participants d'appliquer le droit dans leur pratique quotidienne.

TARIFS

- Pour les particuliers : 750 €.
- Pour les indépendants/libéraux/autoentrepreneurs : 1 100 €.
- Pour les entreprises : 1 500 €.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Matin (Mélanie DUPONT)

- L'encadrement légal de la pratique psychologique.
 - Usage du titre de psychologue et de psychothérapeute.
- Obligations et devoirs : discrétion, réserve, secret professionnel.
- Les psychologues et l'expertise judiciaire.
 - Réquisition judiciaire, expertise au pénal et au civil.
 - Saisie du dossier de l'usager(e) par l'autorité judiciaire.

Après-midi (Pierre-Brice LEBRUN)

La responsabilité comme contrepois de la liberté

- Droits, devoirs, obligations.
- Responsabilités juridiques (pénale, civile, contractuelle, disciplinaire, morale).
- Responsabilité collective et institutionnelle.
- Engagement de la responsabilité par les actes, paroles et écrits.
- La responsabilité civile et pénale**
 - Préjudice, réparation, dommages et intérêts.
 - Infraction, sanction, imprudence, négligence.

La responsabilité professionnelle

- Faute de service, responsabilité personnelle, RCP.

Respect de la vie privée

- Droit fondamental, engagement de la responsabilité civile, enjeux éthiques et déontologiques.

JOUR 2

Matin (Pierre-Brice LEBRUN)

Le secret professionnel

- Notion pénale, infraction en cas de non-respect.
- Secret médical, secret professionnel et exceptions.
- Accès aux soins des mineur(e)s et majeur(e)s protégé(e)s.

Obligation de discrétion et de confidentialité

- Responsabilité disciplinaire, obligation légale et contractuelle.
- Obligation de réserve.

Partage de l'information (« secret partagé »)

- Encadrement du partage, distinction entre informations secrètes et factuelles.

Après-midi (Pierre-Brice LEBRUN)

Cadre légal des écrits professionnels

- Dossier du bénéficiaire, accès, contenu adapté au destinataire.
- Accès de l'usager à ses documents, gestion de l'inflation d'écrits.

Révélation de l'information et obligation de signaler

- Signalement, information préoccupante, levée du secret professionnel.
- Doute raisonnable, non-assistance à personne en danger.
- Responsabilité en cas de signalement ou d'absence de signalement.

100 %
DE SATISFACTION
POUR CETTE
FORMATION

10 ET
11 (MATIN)
SEPTEMBRE 2026
PRÉSENTIEL
N°267-009

MOTS-CLÉS

Installation en libéral, création de cabinet, aspects juridiques, marketing, posture professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues clinicien(ne)s, psychologues d'entreprise, psychiatres, thérapeutes, coachs souhaitant exercer ou exerçant déjà en libéral.

PRÉREQUIS

Investir un projet d'installation en libéral, quel que soit le niveau d'avancement de ce projet.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 1,5 jours (10h).
Horaires : journée 09h00 – 17h00
et demi-journée 09h00 – 12h30.
Accessibilité PMR.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports techniques et pratiques, quizz, débats, partage d'expériences, mutualisation de bonnes pratiques, études de cas, plan d'action individuel.

VALIDATION DES ACQUIS

Questionnaire d'introduction et questionnaire de clôture.

INTERVENANT

Frédéric SOS,
Psychologue diplômé
de l'École de Psychologues Praticiens
(spécialisation psychologie
des organisations).
Fondateur de la Société Racinal.
Spécialiste de l'accompagnement
de dirigeants et d'équipes dirigeantes.
Consultant, coach et superviseur.
Enseignant à l'École de Psychologues
Praticiens pendant 25 ans
(jusqu'en 2019).

SÉCURISATION DU TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE

Réussir son installation en libéral, pas à pas (du projet à la réalisation pratique)

Créer son propre cabinet ? Affirmer sa singularité dans un projet prenant bien souvent la forme d'une extraordinaire aventure professionnelle... Qui n'en a pas déjà rêvé ? Mais comment faire ? Quelles précautions prendre ?

Cette formation accompagne les professionnel(le)s dans la concrétisation de leur projet d'installation en libéral, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour structurer leur démarche, maîtriser les aspects juridiques, administratifs et financiers, clarifier et formaliser leur offre, et adopter une posture professionnelle adaptée.

Les participant(e)s apprendront à anticiper les risques, à mobiliser les ressources pertinentes, à se positionner sur le marché et à élaborer un plan d'action individuel pour lancer ou optimiser leur activité en toute sécurité.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELS

- Créer son cabinet en comprenant le contexte, les enjeux et les précautions à prendre.
- Étudier les risques et opportunités d'un lancement en libéral.
- Réfléchir aux ressources à mobiliser pour réussir son installation.
- Concevoir son projet de manière efficace, en cohérence avec la spécificité du métier.

CONTENU DE LA FORMATION

Quel que soit le type de projets, nous travaillerons sur le socle commun d'actions à engager et des points de vigilance à prendre en compte.

Aspects juridiques et administratifs

- Type d'entreprise (micro-entreprise, entreprise individuelle, SARL, SA, association...).
- Démarches d'enregistrement auprès des différents services (URSSAF, régime de santé et de retraite, Préfecture...).
- Réforme du système d'assurance maladie et réforme de l'impôt sur le revenu pour les indépendant(e)s.
- Titre, référencement RPPS, réglementation (psychologue, psychothérapeute, psychiatre, coach...).
- Double régime (salarié et libéral).
- Local (professionnel, mixte...) et son aménagement.
- Aspects financiers, aides à la création d'entreprise, assurances, formation continue des indépendants, comptabilité, facturation, compte bancaire, taxes diverses...
- Nouvelles lois sur les obligations d'affichage : tarifs et prestations, RGPD.
- Codes légaux de référence du psychologue en libéral.

Aspects marketing et « commerciaux »

- Comment clarifier et formaliser son offre ? Pour quel public ? Comment se différencier sur le « marché » ? Comment communiquer (réseau, publicité, annuaires, internet, contact professionnel).
- Sa propre « posture », ses comportements en relation avec le/la client(e)/patient(e) (utilisation de l'approche de diagnostic Focus Client®, chaque participant(e) aura répondu au questionnaire dédié, préalablement au séminaire). Réflexion sur les projets.
- Étude de chaque projet, de sa faisabilité, questions diverses.

TARIFS

- Pour les particuliers : 750 €.
- Pour les indépendants/libéraux/autoentrepreneurs : 1 100 €.
- Pour les entreprises : 1 500 €.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

- Formuler une première approche du projet : intentions, préoccupations, valeur ajoutée, spécificité de l'offre, positionnement sur le marché.

- Intégrer les aspects administratifs et juridiques.

- Affiner et structurer son projet.

.....

JOUR 2

- Expliciter ses comportements en situation « commerciale » : impact et cohérence avec l'offre et le positionnement.

- Construire un plan d'action individuel pour faire évoluer son comportement et son projet.

- Présenter son projet sous trois formats différents.

13 MAI, 01 JUILLET,
07 SEPTEMBRE,
12 OCTOBRE,
06 NOVEMBRE 2026
PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
N°267-038

MOTS-CLÉS

Supervision psychologue, entretien clinique, pratique réflexive.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues cliniciens ou professionnel(le)s ayant suivi une formation à l'entretien clinique, désireux d'approfondir leur pratique à travers un dispositif de supervision et de réflexion collective.

PRÉREQUIS

Être psychologue clinicien(ne) en activité, avoir une première expérience en entretien clinique, avoir suivi une formation initiale à l'entretien clinique. Pour les non-psychologues ou les profils particuliers : un entretien de validation est réalisé par l'intervenante.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 3 jours (18h).
Modalités : 1 journée de lancement en présentiel, 3 demi-journées de 3 heures chacune, dont 1 demi-journée en présentiel et 2 demi-journées en distanciel réparties sur l'année (en visioconférence synchrone) et 1 demi-journée finale de clôture en présentiel. Effectif : groupe limité à 8 participant(e)s maximum pour garantir un espace de travail de qualité, favoriser l'expression de chacun(e) et permettre les jeux de rôle.
Horaires journée : 09h30 – 17h00 et demi-journée : 09h30 – 12h30.
Accessibilité PMR.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur une supervision clinique à la fois individuelle et collective, qui favorise la co-construction et l'analyse croisée des pratiques. Elle intègre des jeux de rôle, des mises en situation ainsi qu'un travail approfondi autour du cadre et de la relation clinique. Des apports théoriques ciblés sont proposés en lien direct avec les problématiques soulevées par les participant(e)s, et enrichi(e)s par l'utilisation d'outils concrets tels que la grille d'observation, l'analyse sémantique ou encore le repérage des enjeux transférentiels.

SÉCURISATION DU TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE

Supervision en entretien clinique : approfondissement de la pratique

Dans la complexité croissante des pratiques de terrain, les psychologues ont besoin de lieux d'élaboration, de prise de recul et de soutien. Cette formation propose un cadre sécurisé et professionnel pour approfondir l'entretien clinique à partir des situations rencontrées par les participants, tout en consolidant les repères éthiques, techniques et relationnels de la posture clinique.

Cette action de formation vise à faire acquérir aux participant(e)s les compétences nécessaires pour analyser leur pratique de l'entretien clinique à partir de situations concrètes.

Elle permet de mieux comprendre les dynamiques transférentielles à l'œuvre ainsi que les enjeux liés au cadre de l'entretien. Les participant(e)s apprendront à mobiliser des outils d'analyse tels que la grille d'observation, l'analyse sémantique ou encore la lecture des dynamiques de groupe. La formation vise également à renforcer leur posture clinique, éthique et réflexive, et à ajuster leurs interventions en fonction des contextes et des spécificités des publics accompagnés.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELS

- Créer un espace de supervision sécurisé et professionnel.
- Favoriser l'élaboration clinique à partir de situations rencontrées.
- Apporter des éclairages théoriques contextualisés aux problématiques des participant(e)s.
- Soutenir la réflexivité et la consolidation du cadre d'intervention clinique.
- Accompagner le développement d'une posture ajustée aux enjeux relationnels.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise autour d'un travail approfondi sur l'entretien clinique, à partir de situations concrètes issues de la pratique des participant(e)s. Elle s'ouvre par une journée en présentiel consacrée à l'installation du cadre de supervision, à la construction du groupe et à la clarification des attentes de chacun. Cette première session permet d'introduire les principaux repères théoriques et méthodologiques qui seront mobilisés tout au long du parcours.

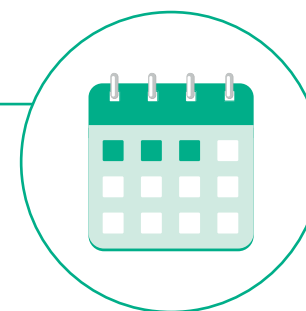
Les demi-journées suivantes, réparties sur l'année, sont centrées sur l'analyse des pratiques professionnelles à travers des échanges collectifs, des mises en situation, des jeux de rôles et l'utilisation d'outils d'observation clinique.

Les participant(e)s sont invité(e)s à présenter des situations d'entretien vécues, analysées à l'aide de dispositifs comme la grille d'observation, l'analyse sémantique et la lecture des dynamiques de groupe. Un travail est mené sur les notions de cadre, d'alliance, de posture clinique, ainsi que sur les enjeux transféro-contre-transférentiels repérables dans les entretiens.

TARIFS

- Pour les particuliers : 1 100 €.
- Pour les indépendants/libéraux/autoentrepreneurs : 1 650 €.
- Pour les entreprises : 2 200 €.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

LANCEMENT (PRÉSENTIEL – 09H30-17H00)

- Accueil du groupe et présentation du déroulé de la formation.
- Clarification des objectifs individuels et collectifs.
- Installation du cadre éthique et méthodologique de la supervision.
- Exploration des pratiques cliniques actuelles des participant(e)s.
- Premiers jeux de rôle à partir de situations apportées.
- Apports théoriques sur la posture clinique, la tenue du cadre et les fondamentaux de l'entretien.

MASTERCLASS 1 – (DISTANCIEL – 09H30-12H30)

- Analyse collective de situations cliniques proposées par les participant(e)s.
- Apports ciblés sur la dynamique de l'entretien clinique.
 - Travail avec la grille d'observation et introduction à l'analyse sémantique.
- Échanges sur les effets du cadre et de la relation clinique.

MASTERCLASS 2 – (DISTANCIEL – 09H30-12H30)

- Réflexion sur la question de l'attachement dans l'entretien.
- Identification des positionnements professionnels et de leurs effets.
 - Éclairage théorique sur les mouvements transféro-contre-transférentiels.
 - Présentation d'outils de supervision et d'analyse de la relation.

MASTERCLASS 3 – (DISTANCIEL – 09H30-12H30)

- Mises en situation et jeux de rôle supervisés.
- Analyse des ajustements relationnels dans l'entretien.
- Approfondissement de la posture clinique éthique et réflexive.
 - Retour réflexif sur les évolutions depuis le début de la formation.
 - Évaluation des effets de la supervision sur la pratique clinique.

NOUVELLE
FORMATION

L'alternance de séances en présentiel et à distance permet une intégration progressive des apprentissages. Un travail réflexif est également proposé entre les séances, soutenu par l'intervenante, afin de renforcer les effets de transfert et d'appropriation. L'ensemble de la démarche vise à soutenir une posture clinique éthique, ajustée et pensée, dans une dynamique de développement professionnel continu.

VALIDATION DES ACQUIS

Test de positionnement en amont pour individualiser le parcours de formation. Un badge de compétences est délivré à l'issue de la formation, en fonction de l'assiduité, de la participation active et de la réussite d'un QCM à la fin de la formation.

INTERVENANTE

Bénédicte SILLON,
Psychologue clinicienne, enseignante à l'École de Psychologues Praticiens, à l'ICP et à la Faculté Notre-Dame, psychothérapeute, consultante en expertises psychologiques judiciaires.

MASTERCLASS 4 (PRÉSENTIEL – 09H30-12H20)

- Restitution des apprentissages individuels et collectifs.
- Présentation des plans d'action ou d'évolution rédigés par les participants.
- Mises en situation et retour collectif supervisé.
 - Évaluation finale via un QCM.
- Remise du badge de compétences.
- Bilan du parcours et perspectives de développement professionnel.